Le 2 mai 2016.

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 2 mai 2016, à 19h45, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Lise Nolette, Nancy Delisle, conseillères Monsieur Jean-Luc Lavigne, conseiller Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Messieurs Pascal Paquette et Guy Hudon sont absents.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme France Mc Sween ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

Les élus ayant tous reçu une copie du procès-verbal du 4 avril 2016, on en dispense la lecture et on passe à son adoption.

Nous avons reçu:	taxes	18 166,97 \$	remb. salaires chargées projet	
	Internet	385,00		12 811,47
	Mutation	523,76	remb. fact. divers	48,51
	Remb. élec.	1 171,64	permis	60,00
	Taxes direct	14 132 90	salle	60.00

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense et le paiement des factures suivantes, à partir d'une liste préparée par la secrétaire :

MRC Arthabaska	3 ^e vers. quote-part	12 226,00 \$
Gesterra	achat 95 bacs bruns compostage	11 952,47
Brico Béton Vibré	loc. mach. rép. fossés	186,26
Canton de Ham-Nord	pastilles colorantes inst. septiques	121,78
Signalisation Lévis	panneaux + poteaux	295,03
Rogers		85,11
Emploi Québec	licence employé eau potable	111,00
Coop. Ham-Nord	usine	42,30
René Poisson	tracteur	89,95
Pièces autos Bois-Francs	camion	91,93
Hydraulique Vigneault	••••	171,10
Excavation Marquis Tardif	loc. mach. nettoyage fossés	362,17
Télébec	usine	95,32
Charest Automobile		96,06
Sidevic	gun graisse	137,92
Christiane Leblanc		1 810,12
Mario St-Cyr	all. Dép.	300,00
····	loc. mach. avril	500,00
Gilles Leblanc	c.c. avril	100,00
Receveur Général Canada		1 017,81
Comité Récréatif	dîner visiteurs 28 avril	117,77
Coop. Ham-Nord	garage	68,23
····	usine	43,59
EnvironeX		179,36

Planage Asphalte Expert	balayage de rue	1 454,43
Remb. paiement direct par erreu	ır	620,18
Postes Canada	100 timbres	97,73
Hydro Québec	éclairage	216,85
RC Novation	fact. et surveillance avril	465,65
	rép. ordi. Maison jeunes	68,99
Coop. Ham-Nord ins	st. filets sécurité patinoire	83,86
Carrefour Action mun. et famille	e 2 soupers	150,00
Carrefour Bénévole	don	100,00
Relais pour la vie	don	100,00
Postes Canada	circulaires	86,61
Coop. Ham-Nord	garage	114,68
Sogetel	garage	33,23
····	c.c.	69,83
••••	bureau	71,92
····	internet	413,91
Pierre Gauthier	km	9,90
Gesterra	transport mai	3 446,34
···· tra	itement matières avril	969,96
Manu Vic	étagères garage mun.	474,62
Geneviève Boutin	bâche compost	41,38
Petite caisse	courrier enrg. Sutton	24,45
Christiane Leblanc	2 dîners rencontre MRC	28,00
Hydro Québec	caserne	46,81
····	usine	728,42
····	c.c.	1 045,51
····	terrain jeux	266,71
••••	garage	457,52
	Total	41 888,77 \$

Salaires des employés : 6 497,48 \$

Construction R. Gouin	7 ^e décompte	36 030,48 \$
Bourassa, Maillé	surveillance	3 621,71

Suite accident chemin Côté : le propriétaire est dans la salle et apporte une lettre au conseil concernant ces faits et réclamant le déductible de ses assurances au montant de 250 \$. Le conseil ne paiera pas ce montant.

On parle aussi des arbres qui s'effondrent dans la rivière au Domaine des Vacanciers, de même que des bouts de terrain, rejoindre la MRC pour savoir où est rendu l'étude avec les municipalités environnantes. Écrire à Pascale Désilets concernant le nettoyage et la stabilisation des berges à cet endroit.

On fait remarquer que, sur internet, l'annonce du terrain à vendre au domaine des Vacanciers comporte la mention de camping, on écrira une lettre à l'agent d'immeuble à ce sujet pour qu'il enlève cette mention.

En même temps, on parle de l'entretien des terrains non entretenus : on enverra des lettres à quelques personnes prochainement.

02-05-16 SERVITUDE POTEAU HYDRO 13 PRINCIPALE

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de signer le document droit réel de servitudes pour Hydro-Québec, considérant que le poteau en question a changé de vocation et n'est plus utile pour la municipalité, mais il faut le garder en place pour maintenir la ligne électrique en fonction. Le tout sans frais.

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018.
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
 - La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

03-05-16 NOUVEAU CALCUL MONTANTS SUBVENTIONNÉS AIRRL

ATTENDU que le ministère des Transports verse à la municipalité une subvention de 479 769 \$, représentant un montant maximal de la part du gouvernement provincial et de la part provinciale de la TECQ, soit 75% des dépenses admissibles de 708 669 \$, dans le cadre de l'entente de contribution financière pour la réalisation de travaux

d'amélioration, en vertu du programme **Réhabilitation du réseau routier local**, volet accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL);

ATTENDU que 25% des dépenses admissibles seront payées par la taxe d'accise sur l'essence (TECQ), soit un montant total de 177 167,25 \$;

ATTENDU qu'il y a une différence d'un montant de 51 732,84 \$ non applicable à une subvention, ce qui représente la part provinciale de la TECQ;

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le montant de 51 732,84 \$ sera pris à même les surplus de la municipalité.

04-05-16 EMPRUNT TEMPORAIRE TRAVAUX AIRRL

ATTENDU les travaux d'investissement sur le programme AIRRL;

ATTENDU que la municipalité aura un manque de liquidités pour payer ces travaux; ATTENDU que ces travaux seront payés en partie avec une subvention du ministère des Transports sur une période de 10 ans, avec des versements 2 fois par an;

ATTENDU que ces travaux seront payés en partie avec la TECQ de mars à mai 2017 et mars à mai 2018;

ATTENDU que la municipalité fera ses demandes de remboursement de TPS et TVQ aux dates prescrites, soit 2 fois par année;

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire un emprunt temporaire de 250 000 \$ à la Caisse Desjardins afin de couvrir ces dépenses.

05-05-16 DON RELAIS POUR LA VIE

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser un montant de 100 \$ en don au Relais pour la vie, région Victoriaville.

Modifications de nos règlements avec l'urbaniste ou le personnel de la MRC : attendre la rencontre avec la MRC sur le sujet, le 16 mai prochain.

M. Cédrick Brunelle a été nommé au poste de directeur de la Sûreté du Québec de la MRC d'Arthabaska.

Nous aurons la visite du réseau santé sécurité au travail, ce jeudi 5 mai à 9 heures.

Classique des Appalaches, 2^e édition, 17 septembre, à suivre.

06-05-16 MISE À JOUR POLITIQUE MADA

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le Comité de pilotage MADA pour procéder à la mise à jour de la politique municipale des aînés, réaliser un plan d'actions MADA et prendre toutes décisions concernant la mise à jour de la politique MADA. Le comité MADA travaillera en collaboration avec les chargées de projets municipales, Christelle Leclerc et Geneviève Boutin pour l'élaboration de cette mise à jour. Les membres du comité sont : Guy Hudon, Pauline Leblond, Lucille Léger, Doris Caron, Gisèle Leclerc, Geneviève Boutin, Christelle Leclerc.

Livraison de compost gratuit le 18 mai, info à suivre pour la livraison, lors de la Journée de l'arbre le 28 mai.

07-05-16 ÉCLAIRAGE D'URGENCE GRANDE SALLE

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'un éclairage d'urgence pour la grande salle, avec des lumières au DEL.

Appel d'urgence CAUCA : nous apprenons qu'il y a une interface privée qui peut prendre les communications lors de panne de la fibre optique.

RÈGLEMENT NO 380 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 315 ADOPTÉ EN 2009, DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCE-MENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

1. L'article 2 du règlement no 315 est remplacé par le suivant :

A compter du 1^{er} août 2016 est imposé sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,46 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

2. Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire fait publier à la *Gazette officielle du Québec*.

Adopté après lecture faite ce 2 mai 2016.

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1 Directrice générale et sec. très.

Nous recevrons la même aide financière que les années passées, soit 93 657 \$, dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local pour l'été et l'hiver.

Assemblée générale de Copernic, le 25 mai, 18h30, Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Invitation de la MRC à leur soumettre les demandes d'entretien et d'aménagement des cours d'eau, vu leur délégation de pouvoir.

Invitation de la MRC concernant le Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL), si vous avez des questions les transmettre à la MRC avant le 13 mai.

Nouvelle entrée d'eau après le 64 rue Principale : attendre l'expertise de l'inspecteur de voirie.

08-05-16 PARTENAIRE FINANCIER CARREFOUR ENTRAIDE BÉNÉ-VOLE

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de voter un montant de 100 \$ en don pour le Carrefour d'entraide bénévole de Victoriaville, à titre de support à la campagne majeure de financement pour l'ascenseur à leur immeuble du 40 rue Alice.

09-05-16 PLAN DE GESTION DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

ATTENDU les obligations gouvernementales;

ATTENDU que nous avons fait un inventaire des installations septiques dans la municipalité;

ATTENDU que certaines de ces installations sont plus ou moins récentes;

ATTENDU la gestion des boues (incluant les vidanges de fosses septiques) dans le Programme de gestion des matières résiduelles (PGMR);

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater Copernic pour faire un plan de gestion des installations septiques, tel que décrit dans leur soumission du 11 février 2016.

Nous avons soumis la candidature de Léana Pépin au prix jeunesse de la MRC d'Arthabaska 2016. Félicitations.

Marche des maires de la MRC d'Arthabaska, vendredi 6 mai, 12h, au Carré 150.

10-05-16 PRIX POUR L'INITIATIVE INTERGÉNÉRATIONELLE

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer 2 soupers à 75 \$ chacun, pour que les chargées de projets puissent participer à la remise du Prix pour l'initiative intergénérationnelle, grâce aux différentes actions réalisées dans la municipalité, lors du 28^e colloque du Carrefour action municipale et famille, qui aura lieu du 1 au 3 juin à Granby.

11-05-16 ACCORD DE LA MUNICIPALITÉ, DEMANDE DE PARTICU-LIER, VENTE DE TERRAIN EN ZONE AGRICOLE

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham est en accord avec la demande d'un particulier pour l'aliénation d'un terrain d'environ 20 600 mètres carrés en zone agricole, sur le lot P-26A, rang 1 nord.

On demande des nouvelles sur une maison qui devrait être démolie dans le rang 1 sud, l'inspecteur s'y rendra prochainement.

La brigade incendie ne fera pas de visite de sensibilisation à la garderie.

On attend des nouvelles de la notaire pour la servitude pour la borne sèche, ça ne devrait pas tarder, suite au déménagement de son étude.

Réserve de sable rang 1 sud : le propriétaire attend encore des papiers pour rendre le tout conforme.

On fera le prêt de 3 tables de pique-nique pour le tournoi de pêche en fin de semaine.

Le maire par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

France Mc Sween, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajourner l'assemblée au mercredi 4 mai, 18h30.

L'assemblée se termine à 21h20.

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard Seconder par Mme Nancy Delisle

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1 Directrice générale et sec. très.